



Kenitra, le 18/07/2025

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES OUVERT

N°403202500024

L'Ordonnateur des Douanes et impôts indirects à Kenitra, porte à la connaissance du public que dans le cadre de vente par appel d'offres ouvert, il recevra jusqu'au **04/08/2025 à 16 heures 30 minutes**, les offres de prix concernant un **canot de pêche à vendre pour la ferraille**, ci-dessous (photos en annexe 5).

N° Lot GMSAD	Qté	Désignation de la marchandise	Caution
403/2025/134	1	Canot de pêche artisanal IDRISIA N° : 5-1319 , à vendre pour la ferraille	1.000,00

L'ouverture des plis aura lieu le **08/08/2025** à 10h00 au siège de la Direction Provinciale de Kenitra.

Le lot exposé à la vente peut être visité chaque jour pendant les heures légales de travail au magasin des Douanes sis à la Ville Haute à Kenitra.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de cette Administration à l'adresse :

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix>

« Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n°21-2023 du 17/03/2023.

Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera dématérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est ci-joint (annexe 1).

Conditions de la vente:

- **Le présent appel d'offres de prix est ouvert aux sociétés fabricant/réparateur de barques, bateaux, et aux professionnels spécialisés et dûment agréés pour la récupération des matériaux et pièces détachées liés à la construction navale ;**
- Les offres sont faites sous plis fermés ;
- Les offres doivent comprendre deux plis fermés distincts :
- Le premier pli : comportant la caution ou tout document en tenant lieu (cf. **annexe 2**), une attestation fiscale justifiant la régularité vis-à-vis du fisc (**quitus**) et une photocopie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce officielle, en plus des documents justifiant que le soumissionnaire est un fabricant/réparateur ou un professionnel dûment agréé pour la récupération des matériaux et pièces détachées liés à la construction navale avec référence à l'appel d'offres ouvert (La mention "**cautionnement**" doit être transcrite sur le dos du plis) ;

- Le second pli : contenant la soumission engagement irrévocable d'achat avec les mêmes références que dessus et la mention " **soumission- engagement** " (cf. **annexe 3**) et le formulaire de consentement relatif au traitement des données à caractère personnel dans le cadre de la vente en Douane (cf. **annexe 1**) ainsi que l'offre de prix (cf. **annexe 4**).
- **Le dossier comportant ces deux plis fermés sera soit :**
 - Envoyé par courrier postal à l'ordonnateur liquidateur des douanes à Kenitra sis au **port de Kenitra, Avenue Imam Ali**, sous enveloppe comportant référence de l'appel d'offres avec mention " **à n'ouvrir qu'en commission** ;
 - Ou déposé directement contre décharge au bureau de l'ordonnateur des douanes à Kenitra.
- La date ultime de la réception des offres est fixée au **04/08/2025**. Le cachet de la poste faisant foi ;
- Le cautionnement est fixé à **1.000,00 DHS** pour le canot de pêche à céder en état de ferraille;
- L'ouverture des plis aura lieu en commission conformément à la réglementation en vigueur le **08/08/2025** à 10 heures ;
- Les offres ne comportant pas le cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes ;
- Il sera dressé un procès verbal des résultats de l'ouverture des plis et le canot de pêche en état de ferraille concerné sera adjugé au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration ;
- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs soumissionnaires à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixé pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints, et la vente finale sera consentie au soumissionnaire le plus offrant retenu par l'Administration ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjugées et non retirées demeurent aux risques de l'adjudicataire. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peut donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- Les intéressés peuvent visiter le canot à céder durant les heures d'ouvertures des bureaux des douanes au magasin ville haute à Kenitra ;
- L'enlèvement est effectué à la charge de l'acquéreur ;
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services compétents ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur de ce canot de pêche en état de ferraille doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition des services compétents.
- plus d'information veuillez contacter Monsieur l'Ordonnateur au 05.37.37.11.04 –

L'ordonnateur des Douanes à
Kenitra P.I
CHETIA KHALIL

www.douane.gov.ma

شارع الإمام علي ميناء القنيطرة - القنيطرة
الفاكس : +212 537 37 93 49 - الهاتف : +212 537 37 27 14

BD Imame Ali, Port de Kenitra - Kénitra
Tél : +212 537 37 27 14 - Fax : +212 537 37 93 49

Annexe 1

"La gestion des données relatives aux acquéreurs des marchandises saisies ou abandonnées en douane"

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019

DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023

(Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques
à l'égard du traitement des données à caractère personnel)

Je soussigné:

Nom :

Prénom :

CNIE:

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des ventes en douane.

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse **gmsad@douane.gov.ma**.

Fait à, Le

Signature de la personne concernée

(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Annexe 2

BANQUE :

CAUTION N° :

Nous soussignés Banque

Dont le siège social est à.....

Représentée par Messieurs

Respectivement (qualité).....

Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de pour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel d'offre ouvert n°**403202500024** pour l'achat d'un canot de pêche en état de ferraille auprès de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à Kenitra.

Le présent cautionnement s'élève à la somme de **1.000,00 DHS** dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit. En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects de Kénitra accompagnée de la présente attestation de caution.

Fait à.....Le.....

Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)

Cachet et Signature

Annexe 3

Soumission engagement irrévocable d'achat

Je soussigné

Demeurant à.....

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée àleagissant : (1)

M'engage par la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes à Kenitra un canot de pêche en état de ferraille objet de l'appel d'offres ouvert n°**403202500024** si mon offre est retenue;
- Accepter de participer aux lieux et date fixée par l'Administration, aux enchères restreintes dans le cas où la même offre que la mienne est proposée par plusieurs concurrents.
- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au Receveur des douanes à Kenitra dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes ;
- Prendre possession à mes frais le canot de pêche susvisé dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, de canot de pêche en question ;
- Accepter le canot de pêche susvisé en l'état où il se trouve au moment de son enlèvement par mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit ;
- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non respect des dispositions qui précèdent au montant de : **1.000,00 DHS** Objet de la caution provisoire n°..... Consentie en ma faveur par : sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce soit ;
- Accepter que le canot de pêche en état de ferraille non enlevé dans le délai susvisé demeure à mes risques : sa détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature légalisée.

(1) :

- En mon nom propre
- Au nom de la société que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont confiés (joindre les documents justificatifs de date récente).

Annexe 4

OFFRE DE PRIX

Je soussigné

Demeurant à.....

Carte Nationale d'Identité n°du délivrée à.....

Offre la somme de (.....dhs) pour l'achat d'un canot de pêche en état de ferraille objet de l'avis de vente par appel d'offres ouvert n°**403202500024**.

Fait à, le

Signature

Annexe 5

PHOTOS DU CANOT DESTINE A LA VENTE

